



Regroupement familial sur place

Par **noura_old**, le **21/11/2007** à **22:28**

bonjour

voilà je suis algerienne et je détiend 1 catre se résident valable 10 et je me suis mariée le 06.01.07 avec un étudiant algerien qui avait un visa schugen qui n 'était plus valable au moment du mariage. ensuite j ai fais une demande de regroupement familial sur place qui date depuis le mois de mars 2007 et depuis j ai pas eu de réponse. je relance souvent la préfecture qui me radoute toujours la même réponde(votre dossier va bientôt passer en commission) mais j ai toujours rien et mon mari reste en situation irrégulière.que dois-je faire? et a qui m adresser? aider moi svp merci